8 Place Malus
18000 Bourges
Tél : 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

**RETRAITE A 64 ANS,**
**ALLONGEMENT DU TEMPS DE COTISATION,**
**⇨ c'est toujours NON**

**RETRAITE A 60 ANS**
**ET DIMINUTION DU NOMBRE D'ANNUITÉS :**
**⇨ c'est OUI**

# GRÈVE ET MANIFESTATIONS
# LE MARDI 7 MARS 2023

Ce qui se passe depuis le 19 janvier ? Des milliers de travailleurs, de retraités, de chômeurs, la jeunesse du département et partout en France sont mobilisés pour dire au gouvernement et au patronat leur refus de ce projet de loi régressif, inégalitaire et profondément injuste.

Plus ils parlent, plus ils tentent de nous expliquer et de nous convaincre, plus ils sont décriés et mobilisent contre eux. C'est du jamais vu. Un gouvernement, avec une telle impopularité, ne représente que lui-même et la lutte qu'il mène pour protéger les intérêts des possédants du capital. Les grands groupes et la finance regardent de près.

Une colère sociale comme celle-ci ne s'était pas vue depuis très longtemps. Un tel rejet populaire avec un degré d'adhésion qui ne faiblit pas, non plus. Les grèves sont massives et génèrent des ralentissements de production voire des arrêts complets au grand dam du patronat qui commence à regarder et à compter ses pertes.

Il faut encore amplifier la contestation, la colère et généraliser les grèves à partir du 7 mars.

Le nivellement de nos droits par le bas est une obsession depuis plus de trente ans. Le patronat n'a jamais accepté que les travailleurs aient obtenu des avancées sociales par la lutte et là aussi, par les grèves. Il s'acharne pour que les gouvernements nous imposent, par la loi, ce qu'il pense être son dû. Il faudrait travailler plus et le plus longtemps possible, gratuitement ou presque, sans droit et sans aucune liberté dans le travail, aliéné à la cause des possédants.

Notre système de retraite n'est pas en danger. Il souffre ponctuellement de déficits de recettes provoqués par les exonérations de cotisations dites "employeurs" ("les charges" dans le jargon capitaliste), de la faiblesse abyssale des salaires, de l'inégalité structurelle des salaires entre les femmes et les hommes, d'un chômage de masse et également d'un taux de cotisation "employeur" qui répond assez mal au besoin de financement.

En obtenant le recadrage du financement, le débat serait terminé. Le gouvernement et le patronat le savent mais ils font d'autres choix qui relèvent du dogme libéral et non du bon sens pour l'intérêt général.

Nous devons prendre toute la mesure des coups qui nous sont portés. Sous couvert de remboursement de la dette publique, des coupes budgétaires sont faites dans tous les secteurs : éducation, collectivités, services publics, hôpital public, justice, Sécurité Sociale et retraites sont les grands perdants des politiques d'austérité.

Nous sommes les grands perdants de ces décisions. Nous sommes les perdants des choix économiques que le patronat et les gouvernements nous imposent depuis des années et des années.

Pour autant nous sommes les plus nombreux et nous sommes la force. Les retraites sont un des éléments du combat social. Il ne faut pas oublier que l'automne dernier a vu naître un mouvement d'ampleur pour des augmentations massives des salaires en lien avec l'inflation. Les prix de tous les produits sont affreusement hauts, l'inflation est grandissante et on ne nous prédit rien de bon pour les semaines à venir.

**Oui, il faut nous battre pour pouvoir vivre correctement, vivre plus longtemps hors travail et en bonne santé. Ce projet de loi nous promet tout l'inverse. Alors battons-nous pour obtenir le retrait de ce texte abject et en même temps pour revenir à la retraite à 60 ans maximum à taux plein.**

# RASSEMBLEMENTS
# Le MARDI 7 MARS

| | | |
|---|---|---|
| **BOURGES** | **10 H 00** | ***Place Séraucourt*** |
| **VIERZON** | **10 H 30** | ***Place Jacques Brel*** |
| **ST-FLORENT** | **10 H 00** | ***Place de la République*** |
| **ST-AMAND** | **10 H 00** | ***Place Jean Girault*** |
| **LA GUERCHE** | **10 H 30** | ***Place du Général de Gaulle*** |

Bourges, le 21 Février 2023

## *Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT*

Nom – Prénom : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Tél. : . . . . . .. E.mail : . . . . . .

Entreprise : . . . . . .

Bulletin à retourner à l'UD-CGT du Cher 8 Place Malus – 18000 BOURGES
ou à remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise